



156 Route de la Bouriette – 46350 REILHAGUET

Tél : 05.65.37.11.75

Camping, Caravaning sur 81 emplacements

Notre site : www.camping-ohana.fr

contact@camping-ohana.fr

Siret : 487 670 473 000 23 RCS CAHORS

Conditions Générales de Vente

L'exploitant du **Camping Ohana** met à la disposition des clients qui l'acceptent un hébergement ou un emplacement situé dans le camping à titre de loisir exclusivement, et selon le tarif en vigueur dans le camping. Toute location/réservation est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée.

LES RÉSERVATIONS

Les réservations sont valides à partir du moment où :

- 1°) le client envoie un contrat de location dûment signé (ou a validé sa réservation sur internet),
- 2°) le client a envoyé (ou payé en ligne) un acompte de 30 % de la valeur totale du montant de la location demandée, + les frais de dossiers en vigueur (paiements acceptés par virement, carte bancaire, chèques-vacances, chèques-vacances connect, espèces),
- 3°) et lorsque le camping a confirmé la réservation par mail ou par courrier (et ceci sous réserve de l'encaissement effectif de l'acompte).

Pour les locatifs = le solde du séjour devra être payé **30 jours avant la date de début de séjour**.

Les clés de votre location seront remises à votre arrivée au camping contre les cautions demandées.

CONTRAT

Merci de conserver un double du contrat avant de nous renvoyer l'original dûment complété et signé (ou lors de votre réservation sur internet). Des informations importantes sont à conserver.

LOCATIONS

Nos hébergements **NON FUMEURS** (*) sont entièrement équipés et comportent au minimum : nécessaire de cuisine, réfrigérateur, cafetière, couvertures ou couettes, oreillers, table et chaises de jardin (un inventaire vous est envoyé avec votre confirmation de réservation).

Sont inclus : l'eau, le gaz, l'électricité dans chaque hébergement, et tous les services gratuits du camping.

Possibilité de location de draps en tissu selon nos disponibilités (demander à l'accueil ou lors de votre réservation).

(*) Il est absolument interdit de fumer dans les hébergements.

ARRIVÉES / DÉPARTS

Réservation SEMAINE : les prix s'entendent du samedi (arrivée à partir de 15h) au samedi (départ avant 10h) (ou du dimanche au dimanche, horaires de départ et d'arrivée identiques à ceux du samedi).

Le client doit signaler tout retard éventuel de son arrivée, sa réservation sera alors maintenue pendant 48 heures. Dans le cas contraire, sa réservation sera maintenue 24 h. Ces délais passés, le camping disposera de la place, sans pouvoir prétendre à un remboursement de l'acompte versé ou de la somme totale versée.

Les retards à l'arrivée ou les départs prématurés ne pourront en aucun cas donner lieu à un remboursement. Les frais de dossiers sont conservés dans tous les cas.

MODIFICATION

Toute modification dans votre réservation doit être immédiatement signalée (nombre de personnes, voitures, animaux, durée,...)

CAUTIONS POUR LES LOCATIFS

Une caution de **360 €** vous est demandée à votre arrivée (soit par empreinte de carte bancaire, soit par un chèque de 360 €). Ces chèques seront détruits après votre départ et/ou l'empreinte de carte bancaire annulée si la location est propre, rangée et en bon état.

Si ce n'est pas le cas, les chèques de caution seront déposés en banque sans délai ou la caution par carte encaissée.

Les locataires sont tenus de procéder eux-mêmes au ménage de la location.

Un inventaire vous a été envoyé ou remis à l'accueil : il convient de nous signaler toute pièce manquante dès le début de votre séjour. Si vous cassez quelque chose, merci de nous en informer. Nous remplacerons les petits objets avec notre stock, et vous demanderons de remplacer ou de nous dédommager si c'est une grosse pièce.

Le principal étant de le signaler pour que la location reste fonctionnelle. Nous avons en général du stock pour parer aux petits tracas du quotidien.

ANNULATION

En cas d'annulation de séjour, et sans avoir souscrit d'assurance annulation, il faut nous faire parvenir votre désistement le plus vite possible en lettre recommandée avec accusé de réception.

Si c'est plus de 45 jours avant le début du séjour, l'acompte est remboursé.

Moins de 45 jours avant la date d'arrivée, votre acompte ne sera pas remboursé.

Les frais de dossier ne sont remboursés en aucun cas.

Il est vivement conseillé de souscrire une assurance annulation qui vous permet de vous assurer contre beaucoup d'événements de la vie qui pourraient annuler votre séjour pour un coût très bas (2,7 % du montant total de votre séjour).

En effet cette assurance vous garantit le remboursement de votre acompte, par exemple dans les cas suivants : maladie, accident ou décès d'une des personnes mentionnées sur ce contrat ou d'un parent proche, licenciement, mutation, modification imposée des dates de congés, accident de la circulation, vol du véhicule dans les 30 jours précédant votre séjour (les conditions générales d'assurance sont disponibles sur www.campez-couvert.com).

À noter : les frais de dossier et la prime d'assurance versée ne sont pas remboursés.

EMPLACEMENTS

La tente, la caravane ou le camping-car et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué (et conformément aux directives données par le propriétaire du camping).

Le campeur n'a le droit d'occuper que la surface qui lui est attribuée.

Toute nuitée effectuée dans une voiture classique, dans un fourgon ou dans un utilitaire sera considérée comme ayant été effectuée dans un camping-car.

Les caravanes, tentes et camping-cars doivent être occupées par leur propriétaire, la sous-location n'est pas autorisée.

La journée « camping » est décomptée de midi à midi, l'emplacement devra donc être libéré avant 12h. Pour les départs après 12h, une nuitée supplémentaire sera facturée.

Les usagers du terrain de camping sont invités à prévenir le bureau d'accueil de leur départ dès la veille de celui-ci, même si le séjour est réglé d'avance. Les campeurs doivent impérativement effectuer la veille le paiement de leurs redevances.

ÉTAT DE PROPRIÉTÉ DE L'EMPLACEMENT OU DU TERRAIN SUR LEQUEL SE TROUVE VOTRE LOCATION :

Le client veillera à la propreté des lieux et ne laissera aucun déchet sur l'emplacement qui lui a été attribué.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Votre réservation/séjour dans notre établissement implique le respect du règlement intérieur du camping, par les membres qui y séjournent et également par vos visiteurs éventuels. Vous pourrez le consulter à l'accueil.

LES ANIMAUX

Les animaux domestiques (chien ou chat) sont autorisés dans le camping, et vous devez présenter le carnet de vaccination à jour à la réception.

Cependant, ils devront être tenus en laisse, et devront être emmenés à l'extérieur du camping pour faire leurs besoins, et de toute façon, leurs déjections doivent être ramassées.

Ils ne doivent **EN AUCUN CAS** être laissés seuls dans les locations.

REDEVANCES

Les redevances, dont les montants sont affichés à l'entrée du terrain de camping, sont payées au bureau d'accueil dès votre arrivée, sauf accord spécifique avec la **Direction du Camping Ohana**.

TAXE DE SÉJOUR

Elle est collectée de façon suivante : **0,86 € par jour et par personne de plus de 18 ans**.

Cette somme est reversée aux Collectivités Territoriales afin d'améliorer le développement touristique du territoire (et sert également à l'édition des brochures et dépliants touristiques, cartes, magazines locaux, etc).

BRUIT ET SILENCE

Pour des vacances agréables et pour le bien-être de tous, les clients (campeurs ou locataires) sont instamment priés d'éviter tout bruit, activité bruyante, chant et discussion qui pourrait perturber la tranquillité de leurs voisins.

L'usage des appareils sonores (radios, téléviseurs, téléphones mobiles, etc.) ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement.

Les fermetures de portières et coffres doivent être aussi discrètes que possible.

Le silence est demandé de **23h à 7h30**. Pendant ce créneau horaire, il est obligatoire que chacun respecte le droit au sommeil et au calme de ses voisins.

RÉCLAMATIONS

Si vous avez des réclamations pendant votre séjour, n'hésitez pas à nous en faire part : un cahier est à votre disposition à l'accueil, ou bien vous pouvez déposer un courrier dans notre boîte aux lettres à l'entrée du camping mentionnant vos noms, n° d'emplacement, dates de séjour.

Le dialogue étant à privilégier, nous faisons le maximum pour rendre votre séjour le plus agréable possible, et sommes à votre écoute pour tenter d'apporter rapidement des solutions à vos réclamations.

OUBLI D'OBJETS

Les objets oubliés au sein du camping pourront être retournés à leur propriétaire dans les meilleurs délais contre le paiement d'avance des frais d'emballage et d'expédition via une étiquette prépayée selon les tarifs postaux en vigueur.

DROIT À L'IMAGE

Les photos prises à diverses occasions dans l'établissement peuvent à tout moment être publiées et servir à la promotion du camping sur différents supports (papier, internet, réseaux sociaux, etc).

Il convient d'exprimer votre refus par attestation signée et déposée à l'accueil le jour de votre arrivée au camping.

Nous restons à votre écoute, et vous souhaitons de passer
de Bonnes Vacances dans notre établissement !! 🌸